

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT TROIS OCTOBRE DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Cathia BAILLIF – Gérard BARTHELEMY – Paul –Marie CACHEUX - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS – David JACQUET – Pascal ORGEREAU – Blandine FROGER - Patrice BENESEAU - Yves JEULAND - Isabelle PLANTE – Karine LEROY

ÉTAIENT EXCUSÉES : Jocelyne VIET (pouvoir) – Pascale YVIN (pouvoir)

Secrétaire de Séance : Tony GUERY

Le procès-verbal du Conseil municipal du 25 SEPTEMBRE 2014 est adopté à l'unanimité

Suite de la démission de Bérengère BOUCHER

Suite à la démission de Bérengère Boucher dont l'acceptation a été notifiée par le Préfet de Maine et Loire le 16 Octobre 2014 :

- Conformément aux dispositions du Code des Collectivités Territoriales, Karine LEROY (liste Ensemble pour LA MENITRE) est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.
- Election d'un 5^{ème} adjoint en remplacement de Bérengère BOUCHER :

Résultat du scrutin :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés Blancs (art L 66 du Code Electoral) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

- Cathia BAILLIF 14 voix
- Roger DELSOL 4 voix

Cathia BAILLIF a été proclamée 5^{ème} adjoint et immédiatement installée.

Cathia BAILLIF remercie le Conseil Municipal pour la confiance qui lui est accordée. Elle reconnaît la tâche importante réalisée par Bérengère Boucher et assure qu'elle prend son relais avec la volonté de suivre dans le même sens ce qu'elle a initié en ce début de mandat.

Bérengère BOUCHER est vivement remerciée pour son investissement au cours de ces premiers mois de mandat.

- Mise à jour de la représentativité au sein des comités communaux, intercommunaux et organismes :

Organismes	Nouvelle composition
AIDAL	Délégué titulaire : Cathia BAILLIF Délégué suppléant : Tony Guéry Suppression du poste interlocuteur communication
OGEC Ecole Ste Anne	Cathia BAILLIF

Commissions communales	Nouvelle composition
Animation et vie associative	Tony GUERY – Roger DELSOL – Bernadette ROGIERS – Jocelyne VIET – Cathia BAILLIF – David JACQUET - Pascale YVIN – Karine LEROY
Enfance et jeunesse	Vice-Présidence : Cathia BAILLIF et en l'occurrence membre des Comités <ul style="list-style-type: none"> • affaires scolaires et périscolaires • restaurant scolaire • animation jeunesse
Communication	Vice-Présidence : Cathia BAILLIF Responsable : Cathia BAILLIF Tony GUERY – Blandine FROGER – Gérard BARTHELEMY – Véronique CHOTARD – Karine LEROY
Caisse des Ecoles	Jackie PASSET – Cathia BAILLIF – Pascale YVIN
Animation jeunesse	Retrait de Roger DELSOL Ajout de Karine LEROY Responsable : Paul-Marie CACHEUX
Sécurité	Retrait de Cathia BAILLIF Ajout de Karine LEROY et Patrice BENESTEAU
Bâtiments	Ajout de Karine LEROY et Paul CACHEUX

Les postes occupés par Karine LEROY en qualité d'extra-municipale restent vacants : 1 poste en bâtiment – 1 poste en développement économique – les nominations seront effectuées au cours du prochain conseil municipal.

Commissions intercommunales	Nouvelle composition
Petite enfance - Enfance et jeunesse	Véronique CHOTARD – Cathia BAILLIF – Blandine FROGER
Culture/Communication	Véronique CHOTARD – Cathia BAILLIF – Tony GUERY
Tourisme	Retrait de Cathia BAILLIF Ajout de Roger DELSOL

Lotissement La Corbière

Le Conseil Municipal VALIDE le choix du comité Lotissement et décide de retenir la SODEMEL en tant que concessionnaire de l'opération d'urbanisation de la ZAC de la Corbière - Le choix s'appuie en particulier sur la volonté de réaliser l'opération dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique. La collectivité est étroitement associée au projet sans avoir à supporter en régie la lourde charge d'une gestion d'un lotissement.

Réhabilitation de la résidence Les Hauts

Un accord est donné par le Conseil Municipal pour constituer un groupement de commande publique pour la consultation et la passation des marchés publics.

- Une première convention est tripartite entre :
 - La Commune de LA MENITRE, maître d'ouvrage des réseaux d'eaux pluviales
 - La communauté de communes, maître d'ouvrage d'une partie des réseaux d'eaux usées
 - Maine et Loire Habitat, maître d'ouvrage pour le reste des travaux de réseaux
La CCVLA étant coordonnateur de l'opération.
- Une seconde sera proposée ultérieurement, après avoir affiné certains postes, entre :
 - La Commune maître d'ouvrage du revêtement de surface
 - Maine et Loire Habitat maître d'ouvrage des espaces verts

Gérard BARTHELEMY et Yves JEULAND sont désignés membres de la Commission d'appel d'offres.

Conventions d'occupation précaire pour les locaux de la gare et ancienne Halle

Le Conseil Municipal décide le renouvellement des conventions d'occupation précaires à compter du 1^{er} novembre prochain pour une durée d'une année, pour :

- **Le bâtiment halle SNCF** occupé par la Fabrique des Bières d'Anjou pour leur activité de maltage moyennant une redevance d'occupation de 2 400 € par an
- **Le Rez-de-chaussée de la gare SNCF** occupé par Jean-Luc CHAPEAU, producteur de fruits et légumes BIO, comme lieu de retrait de paniers légumes - le lundi soir de 17 h 15 à 18 h 45 – moyennant une redevance d'occupation de 50 € par trimestre.

Travaux d'éclairage public

Un avis favorable est donné par le Conseil Municipal pour les travaux de dépannage et réparation de l'éclairage public, moyennant le versement d'un fond de concours à verser au SIEMML :

- remplacement d'un candélabre – lotissement les Barillères : 910.07 €
- remplacement lanterne vétuste espace André Pelé : 658.28 €
- remplacement lanterne vétuste – rue Jeanne de Laval : 658.28 €

Pour info

- **La gestion du service ALSH** est confiée, par la CCVLA, à la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) à compter du 1^{er} Janvier 2015 – Le volume horaire du personnel sera repris, moyennant convention de mise à disposition.
- **Prochain conseil Municipal** : avancé au jeudi 20 Novembre à 20 Heures 30
- Une délégation de l'association « **les motards en colère** » a été reçue par le Maire le 18 Octobre dernier. Ils réitèrent en effet leur demande quant à l'amélioration de l'aménagement de voirie à l'entrée d'agglomération côté Loire. Une étude est actuellement en cours au sein de la DDT
- Une **porte ouverte du restaurant scolaire** est prévue le mercredi 3 décembre prochain où les parents sont invités à venir prendre leur repas avec les enfants

Le Maire,
Jackie PASSET